

## MONTELIMAR-AGGLOMERATION

O o O

### AVIS D'ATTRIBUTION DE MARCHÉ

#### SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

##### I.1) NOM, ADRESSES ET POINT DE CONTACT

**Nom officiel** : Communauté d'agglomération MONTELIMAR-AGGLOMERATION

**Adresse postale** : Maison des Services Publics - 1 Avenue Saint-Martin

Localité/Ville : MONTELIMAR

Code postal : 26200 - Code NUTS : FRK23

**Point(s) de contact** : Direction de la Commande Publique et des Affaires Juridiques - Service de la Commande Publique

A l'attention de Monsieur le Président de MONTELIMAR-AGGLOMERATION ou son représentant

Téléphone : 04.75.53.10.74.

Fax : 04.75.00.25.39.

Courriel : [dcpaj@montelimar-agglo.fr](mailto:dcpaj@montelimar-agglo.fr)

**Adresse internet** (le cas échéant) [www.montelimar-agglo.fr](http://www.montelimar-agglo.fr)

Adresse du profil acheteur : <http://www.montelimar-agglo.fr>

##### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR ET ACTIVITÉ(S) PRINCIPALES

Autorité régionale ou locale

Services généraux des administrations publiques

#### SECTION II : OBJET DU MARCHÉ

##### II. 1) Etendue du marché

###### II.1.1) Intitulé :

Prestations d'animation du bureau de l'habitat

Numéro de Référence : 18S0004

###### II.1.2) Code CPV principal

75200000

###### II.1.3) Type de marché

Services

###### II.1.4) Description succincte :

Prestations d'animation du bureau de l'habitat - Programme d'Intérêt Général sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Montélimar-Agglomération

### **II.1.6) Information sur les lots**

Ce marché est divisé en lots : NON

### **II.1.7) Valeur totale du marché (hors TVA) :**

## **II.2) Description**

### **II.2.1) Intitulé**

Prestations d'animation du bureau de l'habitat

### **II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

### **II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRK23

Lieu principal d'exécution : Montélimar

### **II.2.4) Description des prestations :**

Les prestations d'animation de ce bureau de l'habitat sont à destination :

- des propriétaires (bailleurs et occupants) qui souhaitent réaliser des travaux d'amélioration de l'habitat sur les communes membres de Montélimar - Agglomération (à défaut de dispositifs spécifiques : OPAH, etc...),
- des pétitionnaires potentiels s'inscrivant dans une démarche d'accession sociale à la propriété,
- des personnes souffrant d'un handicap avec souhait de maintien à domicile générant des travaux d'adaptation du logement,
- des personnes âgées souhaitant effectuer des travaux nécessaires à leur maintien à domicile,
- du public jeune en recherche de logement,
- de propriétaires souhaitant réduire la consommation énergétique de leur habitation,
- de propriétaires souhaitant effectuer une remise à neuf de leurs façades,
- de toutes autres personnes identifiées dans le cadre d'actions spécifiques inscrites au Programme Local de l'Habitat.

### **II.2.5) Critères d'attribution**

Critère de qualité : Le prix : 60

Critère de qualité : La valeur technique : 40

### **II.2.11) Information sur les options**

Option : NON

Description des options :

### **II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : NON

## **II.2.14) Informations complémentaires**

### **SECTION IV : PROCÉDURE**

#### **IV.1) Description**

##### **IV.1.1) Type de procédure :**

Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis d'appel à la concurrence au Journal officiel de l'Union Européenne (dans les cas énumérés ci-dessous).

- Le contrat ne relève pas du champ d'application de la directive.
- Explication : Marché inférieur aux montants des seuils européens

##### **IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

##### **IV.1.6) Enchère électronique**

##### **IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : NON

#### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

##### **IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure**

Un avis d'appel public à la concurrence a été publié au B.O.A.M.P. du 8 mars 2018 sous le n° 18-32496, affiché et inséré sur le site internet de la Communauté d'agglomération de Montélimar-Agglomération le 8 mars 2018.

##### **IV.2.8) Informations sur l'abandon du système d'acquisition dynamique**

##### **IV.2.9) Informations sur l'abandon de la procédure d'appel à la concurrence sous la forme d'un avis de pré-information**

### **SECTION V : ATTRIBUTION DU MARCHÉ**

**MARCHÉ N° S180050**

**LOT N°**

**INTITULÉ :** Animation du bureau de l'habitat

Un marché/lot est attribué : OUI

#### **V.2) Attribution du marché**

##### **V.2.1) Date de conclusion du marché : 31 juillet 2018**

##### **V.2.2) Informations sur les offres**

Nombre d'offres reçues : 2

Nombre d'offres reçues de la part de PME :

Nombre d'offres reçues par voie électronique : 1

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : NON

### **V.2.3) NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE**

Nom officiel : URBANIS SAS

Adresse postale : 102 Avenue Maréchal de Saxe

Localité/Ville : LYON

Code postal : 69003

Pays : France

Téléphone : 04.72.84.80.80

Fax : 04.78.95.48.09

Code NUTS : FRK26

Le titulaire est une PME : OUI

Total des points obtenus pour cette offre : 79,43/100

### **V.2.4) Informations sur le montant du marché/du lot (Hors TVA)**

Valeur totale du marché/ du lot :

Marché conclu au prix global et forfaitaire annuel ferme de 29 450,00 € H.T.

### **V.2.5) Information sur la sous-traitance :**

Le marché est susceptible d'être sous-traité : OUI

Description succincte de la part du contrat sous-traitée :

La part du marché susceptible d'être sous-traitée est inconnue

## **SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES**

### **VI.3) Informations complémentaires :**

Type de procédure : Procédure adaptée suivant dispositions des articles 27 et 34-I-1<sup>a</sup> du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Modalités de consultation des marchés :

Possibilité de consultation des documents sur place ou obtention des copies, par une demande écrite et formulée auprès de la collectivité dont l'adresse figure au paragraphe I.1) de la Section I et dans les conditions fixées par la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 et le décret n°2005-1755 du 30 décembre 2005.

Pas de sous-traitance indiquée mais les attributaires ont toujours la possibilité de sous-traiter en cours de marché au titre de la loi n° 75-1334 du 31 décembre 1975.

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Nom officiel : Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun, BP 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04 76 42 90 16

Fax : 04 76 51 89 44

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

#### **VI.4.3) Introduction de recours**

Précisions concernant les délais d'introduction de recours :

Les recours applicables aux contrats de la commande publique sont :

- Soit, avant la signature du marché, le référé précontractuel conformément aux délais et aux dispositions de l'article L.551-1 du Code de justice administrative,
- Soit, après la signature du marché, un recours en plein contentieux dans les formes mentionnées aux articles R.411-1 et R.421-7 du Code de justice administrative et dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication de l'avis d'attribution,
- Soit, après la signature du marché, un référé précontractuel dans les formes et délais mentionnés à l'article R.551-7 du Code de justice administrative après la conclusion du contrat.

#### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours**

Nom officiel : Greffe du Tribunal administratif de Grenoble

Adresse postale : 2 Place de Verdun – B. P. 1135

Localité/Ville : Grenoble cedex

Code postal : 38022

Téléphone : 04.76.42.90.16.

Fax : 04.76.51.89.44.

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS :**

24 août 2018

Le Président,